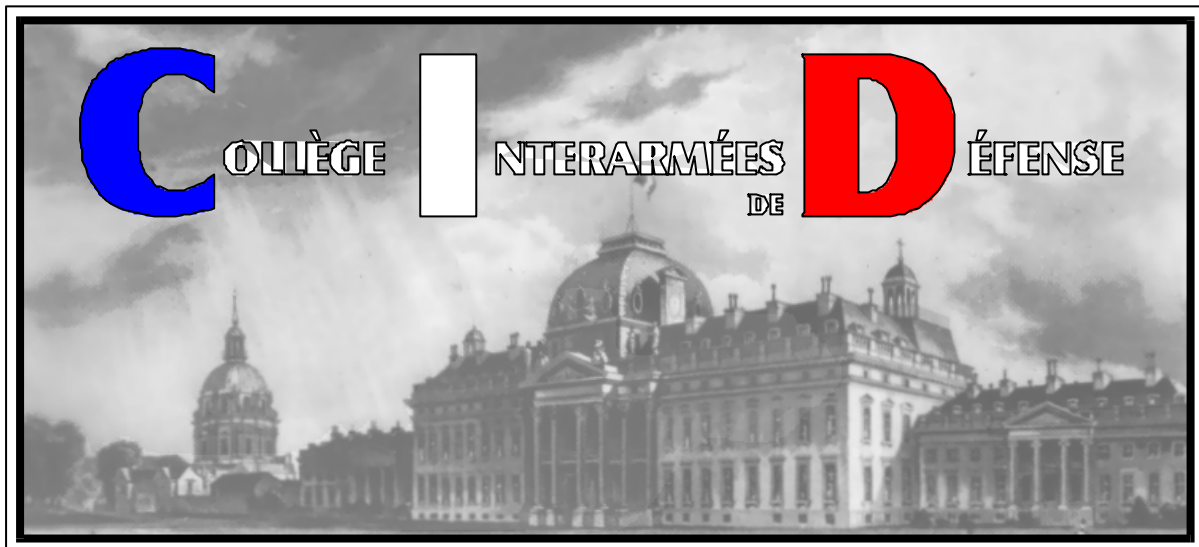




MEMOIRE DE STRATEGIE

Quelle stratégie pour la France dans la Corne de l'Afrique ?

Lieutenant-colonel P. Perié



**7ème Promotion
1999-2000**

1 - Quelle stratégie pour la France dans la Corne de l'Afrique ? (MSPERIE.DOC)

2 - Lcl Perié Paul (Air), groupe D6

3 - 15 mars 2000

4 - Division D

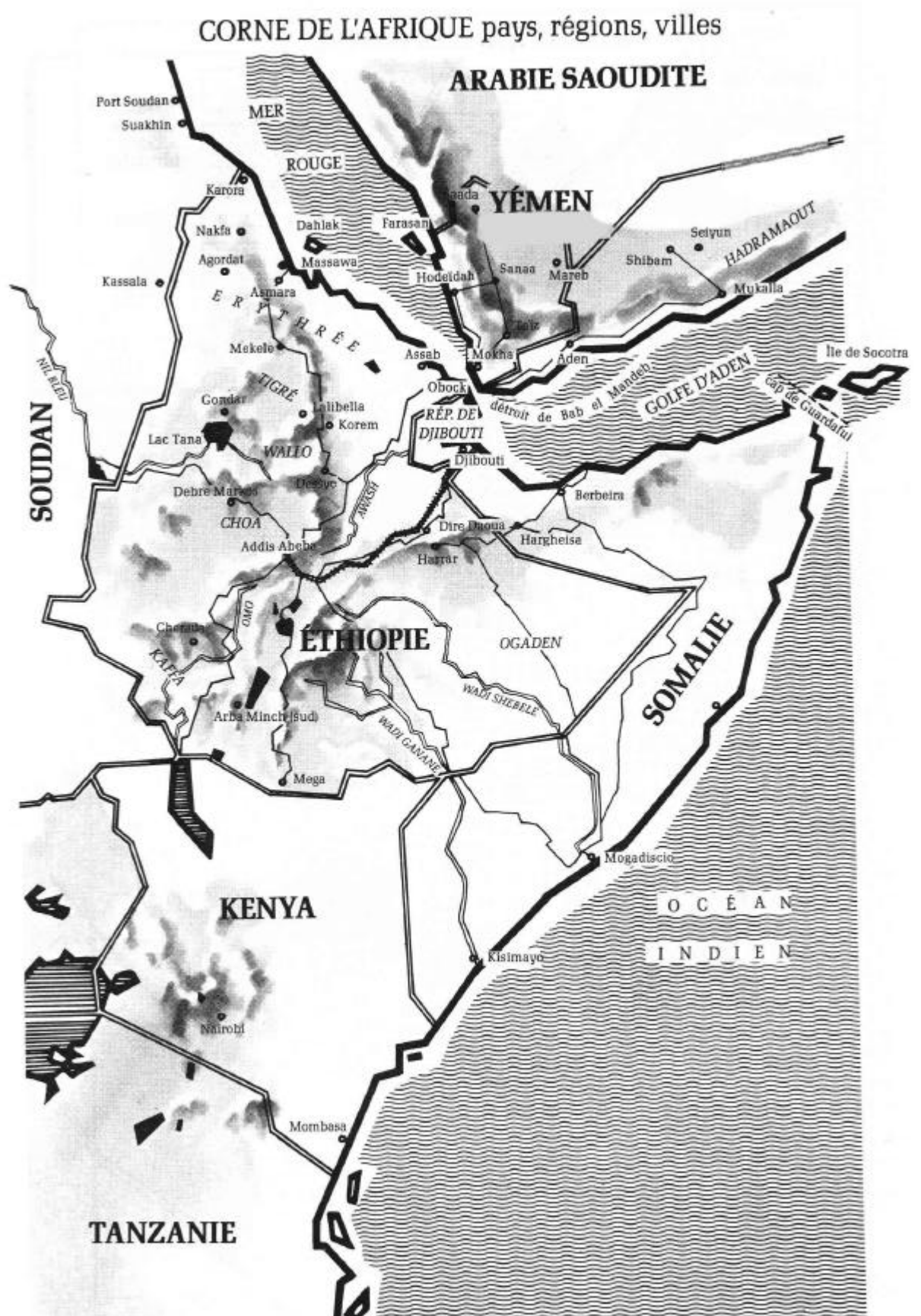
5 - Mémoire de stratégie

6 - Quelle stratégie la France pourrait-elle adopter dans la Corne de l'Afrique au moment même où sa politique africaine est en pleine mutation. Des axes d'effort peuvent être mis en évidence : coopération militaire, aide économique, action diplomatique.

7 - Mots clés : Corne de l'Afrique, enjeux stratégiques, coopération, RECAP, stratégie militaire, stratégie économique et culturelle, stratégie politique.

Sommaire

<u>Carte</u>	page 1
<u>I. Préambule</u>	page 2
<u>II. Une sous-région instable</u>	page 3
2.1 Des économies sources d'instabilité	page 3
2.2 Les frontières remises en question	page 5
2.2.1 Le conflit Ethiopie-Erythrée	page 5
2.2.2 Le chaos somalien	page 7
<u>III. Les enjeux pour la France</u>	page 8
3.1 Des enjeux économiques	page 8
3.2 Des enjeux politiques	page 9
3.3 Des enjeux stratégiques	page 10
<u>IV. Quelle stratégie pour la France ?</u>	page 11
4.1 La nouvelle politique africaine de la France	page 11
4.2 Le concept RECAMP	page 13
4.3 La coopération renouvelée	page 14
4.3.1 L'aide au développement	page 14
4.3.2 La coopération militaire	page 15
4.4 Une stratégie spécifique	page 17
4.4.1 Une stratégie militaire	page 18
4.4.2 Une stratégie de coopération économique et culturelle	page 18
4.4.3 Une stratégie politique	page 21
<u>V. Conclusion</u>	page 23



I Préambule

La Corne de l'Afrique éventre l'océan Indien et emporte dans son histoire un coin de la péninsule arabique. Une histoire riche de légendes, entre Abyssinie et Arabie Heureuse, façonnée par deux femmes, Luçy et Makeda.

Enfouie pendant des millénaires sous les sables de l'Afar, Luçy fut découverte en 1974 par des ethnologues français. Son âge : 3 500 000 ans. La mère du monde ! L'Ethiopie est ainsi devenue le berceau de l'humanité.

Au même moment meurt un empire, lui aussi le plus vieux du monde, chancelant sous le poids d'une rébellion, d'une armée frondeuse et d'une disette, qui épuisent les derniers grains de ce « grenier à blé » de l'Afrique. Déposé par sa garde prétorienne, Haï lé Sélassié, roi des rois, vainqueur de la tribu de Juda, élu de Dieu, 225^{ème} descendant de la lignée de négus et du roi Salomon, s'éloigne à jamais de son palais d'Addis, où se perpétuaient dans un rite millénaire traditions impériales et fastes princiers.

Le monarque chrétien emporte dans sa chute 58 ans de règne sans partage, mais aussi la fin d'une dynastie, celle des Salomonides, née des amours bibliques de Makeda, légendaire reine de Saba et du roi Salomon.

Depuis la chute du dernier négus, la Corne de l'Afrique, ce curieux mélange de civilisation et de barbarie, s'est enfoncée dans un tourbillon de violences. Recrudescence des guérillas, conflits entre la Somalie et l'Ethiopie puis entre l'Ethiopie et l'Erythrée, renversement des alliances stratégiques, famine, sécheresse...

La région est marquée par un sous-développement chronique : les six pays de la Corne de l'Afrique « élargie », Ethiopie, Djibouti, Somalie, Yémen et Erythrée, font partie des 35 PMA, les « pays les moins avancés ».

Les traditions guerrières y sont encore fortes : conflit larvé en Somalie qui ne se remet pas d'avoir perdu son coin de désert, l'Ogaden, conflit ouvert entre l'Ethiopie et l'Erythrée, guerres civiles à peine endormies au Yémen.

La consommation du Khât, plante euphorisante prisée dans toute l'Afrique orientale et au sud de la Péninsule arabique régit une partie de la vie sociale.

Enfin, la Corne de l'Afrique est l'enjeu des intérêts stratégiques des grandes puissances depuis la percée du canal de Suez qui a créé une route maritime d'une importance vitale remplaçant les antiques convois de la myrrhe et de l'encens.

En 1896, la France qui possédait plusieurs petites enclaves, à savoir Obok, Tadjourah, le territoire des Danakils et le protectorat des Somalis, les regroupa en un seul ensemble de 23000 km² qui prit le nom de colonie de la Côte française des Somalis et Dépendances dont Djibouti devint le chef-lieu.

Véritable point d'appui pour se projeter vers l'océan Indien ou la Péninsule arabique, la République de Djibouti, indépendante depuis 1977, représente un enjeu stratégique pour notre pays.

Après avoir examiné les foyers d'instabilité de la Corne de l'Afrique, nous mettrons en évidence les enjeux de notre présence dans cette région puis nous proposerons une stratégie que la France pourrait adopter pour asseoir sa position au moment même où sa politique africaine est en pleine mutation. Des axes d'effort peuvent être mis en évidence : coopération militaire et aide économique. Diplomatiquement, la France doit contrer les soupçons d'ingérence dans les affaires des pays de la région tout en étant suffisamment présente pour lutter contre les tentatives des autres grandes puissances de s'y implanter.

II Une sous-région instable

2.1 Des économies sources d'instabilité

La réalité économique africaine se caractérise aujourd'hui par le sous-développement et la misère. La croissance économique de l'ensemble du continent s'inscrit en diminution passant de 2,6% en 1991 à 1,9% aujourd'hui. Les exportations agricoles ont diminué de moitié en 25 ans. Le produit national brut (PNB) qui était de 350 dollars US par habitant en 1992, est orienté à la baisse depuis 1981 et revient à son niveau des années de l'indépendance.

La dette extérieure de l'Afrique sub-saharienne a atteint, en 1990, 350% du revenu qu'elle tire de ses exportations.

De plus, il y aura en l'an 2008, selon le Bureau International du Travail, près de 284 millions de chômeurs ou de sous-employés en Afrique pour une population totale de 510 millions d'habitants. Les populations urbaines auront doublé augmentant l'insécurité.

L'incapacité des dirigeants africains à gérer cette situation a conduit à la détérioration des conditions de vie des populations et à l'introduction des programmes d'ajustements structurels mis au point par le Fonds Monétaire International. Les principales mesures concernent :

- La rigueur budgétaire (élargissement de la base de l'impôt, lutte contre la fraude, limitation des dépenses publiques notamment en freinant l'augmentation des effectifs et des rémunérations de la fonction publique, fermeture ou vente des entreprises déficitaires). Devant la difficulté de réduire les dépenses

courantes, ce sont surtout les investissements publics qui ont le plus diminué ;

- La déréglementation des prix à la production. Elle est nécessaire pour restaurer le revenu des agriculteurs et faire baisser les coûts d'une industrie mal gérée et protégée ;
- La dépréciation des monnaies nationales. Cette mesure facilite les exportations et diminue les importations. Mais elle renchérit le coût des produits indispensables importés comme le pétrole ;
- Le resserrement de la politique monétaire. On vise ainsi la maîtrise de l'expansion du crédit intérieur en limitant les concours aux particuliers, aux entreprises et surtout au secteur public.

La crise économique, la démocratisation de la vie politique et les programmes d'ajustements structurels ont constitué des facteurs de repli des états africains sur des préoccupations essentiellement nationales.

Les pays de la Corne de l'Afrique s'inscrivent dans ce contexte et pour survivre ils sont réduits à solliciter des allègements ou des annulations de dettes ainsi que de nouvelles aides au développement.

En 1996, l'Ethiopie avait une dette extérieure de 10 milliards de dollars et consacrait 45% du produit de ses exportations à son remboursement.

La situation économique tourne aujourd'hui au désastre. L'effort considérable entrepris dans les campagnes selon des normes marxistes paralysantes et coercitives ne se traduit pas par une amélioration des conditions de vie des paysans. Sur les hauts plateaux abyssins et en Ogaden, le déficit chronique en eau et les invasions de criquets sont responsables de terribles famines que l'aide internationale ne parvient pas à enrayer.

La grave récession économique entraîne de nouvelles migrations vers les villes avec des conséquences sur la sécurité et la situation alimentaire des populations les plus fragilisées.

La situation économique de l'Erythrée n'est guère favorable depuis l'introduction, en 1997, d'une monnaie remplaçant le berr éthiopien, le nafka. Addis-Abéba a limité l'usage de cette devise au seul commerce frontalier pour un montant ridicule (moins de 300 dollars), le reste des échanges devant se faire en devises fortes. Or, l'Erythrée manque cruellement de devises fortes...

De plus, l'activité du port d'Assab pâtit du rapprochement de l'Ethiopie et de la République de Djibouti.

Djibouti, de son côté, profite de la crise entre l'Ethiopie et l'Erythrée. En effet, le niveau des importations au profit de l'Ethiopie prend une importance croissante mais l'augmentation des flux apparaît cependant peu maîtrisée.

Il n'en demeure pas moins que la République connaît une crise économique, due essentiellement aux structures beaucoup trop étatiques de l'activité : secteur privé réduit et système dominé par les entreprises publiques.

Un accord avec le Fonds monétaire international sur un programme d'ajustement structurel a été conclu en 1996. Il était nécessaire à la réalisation des réformes économiques indispensables et porte essentiellement sur un assainissement des finances publiques, une réduction des dettes intérieures et extérieures, la privatisation des entreprises publiques, la déflation de la fonction publique.

La Somalie n'a pas été épargnée par les pluies diluviennes provoquées par El Niño. Les inondations ont frappé les régions du sud détruisant les récoltes et la situation a parfois été dramatique obligeant les populations à dépendre de l'aide internationale. Les inondations ont affecté le soubassement de l'économie locale : l'exportation des bananes et des ovins, principale source de devises conditionnant l'importation de nourriture. La décision de l'Organisation mondiale du commerce de suspendre en 1999 l'accès préférentiel de la banane sur le marché européen fut un facteur aggravant. Enfin, l'apparition au Kenya d'une fièvre mortelle pour l'homme, appelée « fièvre de la vallée du rift », a fourni une justification pour l'Arabie Saoudite de suspendre en 1998 les importations d'ovins et de camélidés en provenance de la Somalie.

Les situations économiques des pays de la Corne sont précaires. Elles sont sources d'instabilités internes, essentiellement par l'augmentation de l'insécurité et du chômage. Mais elles sont également à l'origine de tensions inter-étatiques, la crise entre l'Ethiopie et l'Erythrée en étant un exemple.

2.2 Les frontières remises en question

2.2.1 Le conflit Ethiopie-Erythrée

Le rêve d'une grande Éthiopie allant de la mer Rouge aux rives de l'océan Indien ne s'est jamais réalisé. Ménélik, qui voulait même la border à l'ouest par les eaux du Nil, s'est arrêté avant. Les plus proches en ont été les Italiens quand ils ont, en 1941, occupé le Somaliland : seule la Côte française des Somalis échappait alors à cet ensemble. Mais le rêve

n'a duré que quelques mois, les armées italiennes furent très rapidement balayées par les troupes britanniques et éthiopiennes, puis l'AOI (Afrique orientale italienne) fut emportée dans la faillite du fascisme. Par la suite, on a suspecté Haï le-Sellassié, puis Mengistu, de vouloir renouer avec ce mythe.

Or, en 1998, on a la surprise de voir l'Érythrée revendiquer une partie de cet héritage : le régime d'Asmara se base sur une carte de 1937 pour engager un bras de fer avec l'Éthiopie et occuper une partie de territoire au nord de l'Éthiopie. Cette revendication est des plus surprenantes : la frontière coloniale entre l'Éthiopie et l'Érythrée est une des plus vieille d'Afrique puisqu'elle date des accords d'Addis-Abeba (1896) puis furent confirmées par les traités signés entre l'Éthiopie, l'Italie et la Grande-Bretagne en 1900, 1902 et 1906. Ce tracé fut confirmé par la Société des Nations. Une modification importante fut opérée par les Italiens dès 1937 qui organisèrent un découpage administratif de l'Empire en six régions : Somalie, Harar, Galla et Sidamo, Addis-Abeba, Amhara et Érythrée qui créait une "grande Érythrée" puisque le Shiré, Adoua et même Meqellé en faisaient partie (la frontière entre Amhara et Érythrée étant sur une bonne distance le cours du Tekkezé). Après-guerre, dès le mandat britannique sur l'Érythrée, les Nations unies rétablirent l'Éthiopie dans ses frontières internationalement reconnues, celles de 1896. Vouloir les modifier serait un acte autodestructeur pour l'Érythrée puisque le jeune Etat tire sa légitimité du principe d'intangibilité des frontières coloniales.

Ceci étant, bien plus que d'un rêve de grande Éthiopie, le conflit actuel illustre les contradictions qui président à l'installation de l'Etat érythréen. Les Fronts érythréen et tigréen sont souvent représentés comme des jumeaux. Leur politique pourtant repose sur deux logiques différentes : le FPLE (Front populaire de libération de l'Érythrée) a une logique nationale (la nation érythréenne composée de 7 peuples), le FPLT (Front populaire de libération du Tigray) une logique ethnique (une mosaïque de peuple fédérés dans l'état éthiopien). Dans les faits, ces modèles ont au moins une faille : le peuple afar, divisé jusqu'en 1991 entre deux états, est depuis divisé dans trois (Éthiopie, Djibouti et Érythrée).

L'état érythréen s'est ainsi constitué sur un principe (l'intangibilité des frontières coloniale), une idée (une nation constituée de 7 peuples) et une fiction, celle de la grandeur industrielle de l'Érythrée, pays le plus industrialisé d'Afrique en 1943 destiné à renouer avec ce passé de grandeur. L'Érythrée libre serait ainsi capable de devenir en peu d'années le Singapour de la mer Rouge. Le retour à la réalité est dur : sept ans après l'indépendance, l'économie peine : les investisseurs étrangers ne se bousculent pas, l'industrialisation en est à ses balbutiements, d'énormes efforts - la restauration du chemin de fer par exemple - aboutissent à peu de résultats, l'horizon de l'autosuffisance alimentaire est lointain, les exportations (comme le café) artificielles... Pire, de formidables acquis

sont gâchés : alors qu'Assab paraissait, il y a trois ans encore, capable de devenir le port de la zone, les errements politiques érythréens ont réduit ce potentiel à néant.

2.2.2 Le chaos somalien

A l'extrême pointe de la Corne, le rêve d'une « Grande Somalie » n'a jamais abouti.

A l'époque coloniale les clans somalis furent répartis entre cinq ensembles territoriaux : le Somaliland britannique, le Northern district rattaché au Kenya, l'Ogaden éthiopien puis italien, la Somalia italienne et la Côte française des Somalis.

Au lendemain du second conflit mondial les Britanniques songèrent à réunir une grande partie des populations somalies au sein d'un seul Etat. Ce projet, connu sous le nom de « plan Bevin », prévoyait une « grande Somalie » regroupant le Somaliland, la Somalia et l'Ogaden. L'Ethiopie refusa même de l'examiner car elle n'avait aucunement l'intention de se séparer de l'Ogaden.

En juin 1960, le Somaliland devenait indépendant suivi en juillet de la Somalia. Les parlements des deux Etats décidèrent la fusion donnant ainsi naissance à la République de Somalie. Mais le nouvel Etat ne regroupait pas tous les membres de l'ethnie somalie et il fut rapidement déchiré par le tribalisme. Pour une population de cinq millions d'habitants, pas moins de 90 partis politiques furent enregistrés.

Le chef de l'armée, le général Siyad Barre, prit le pouvoir en 1969 et pour lutter contre le fléau représenté par le tribalisme il trouva un dérivatif, le nationalisme somalien. Le drapeau du pays était frappé d'une étoile à cinq branches qui symbolisait la volonté de regrouper tous les Somalis, ceux vivant en Somalie ainsi que ceux de l'Ogaden éthiopien, du Kenya et de Djibouti.

Fortement armé par les soviétiques, le général Barre se lança alors dans l'aventure de la guerre de l'Ogaden. Les frontières issues de la décolonisation étaient remises en question et portaient en elles les germes de conflits futurs.

Pourtant, le principe d'intangibilité des frontières ne fut pas battu en brèche, un revirement d'alliances vit les soviétiques abandonner Mogadiscio pour se tourner soudainement vers le régime d'Addis-Abeba. La révolution éthiopienne venait de renverser la monarchie qui avait été remplacée par un régime socialiste. Moscou comprit alors qu'il valait mieux ancrer sa présence régionale sur un vieil Etat, à savoir l'Ethiopie,

que sur la Somalie, Etat en gestation, condamnant à l'échec l'entreprise du général Barre. La « grande Somalie » ne verra pas le jour.

Le pays a ensuite sombré dans le tribalisme, provoquant une totale déliquescence de l'Etat. Le Somaliland, auto proclamé indépendant le 18 mai 1991, voudrait bien devenir le cinquante-quatrième Etat africain mettant ainsi encore une fois à mal le dogme de l'intangibilité des frontières, déjà bien écorné depuis l'indépendance de l'Erythrée.

III Les enjeux pour la France

Tout citoyen français peut s'interroger sur la nécessité de la forte présence de son pays en Afrique, et sur les bénéfices qu'il en retire concrètement.

La Corne de l'Afrique, du fait de nos intérêts stratégiques à Djibouti, nous a toujours conduit à entretenir avec les voisins de ce pays des relations aussi fécondes et nourries que possible.

Cette région d'une superficie d'environ 4,335 millions de km² pour une population de 110 millions d'habitants est une des plus pauvres du continent africain, et également l'une des plus déstabilisée (effondrement de l'Etat en Somalie, guerre entre l'Ethiopie et l'Erythrée).

Pourtant, en dépit de ces handicaps, la Corne de l'Afrique constitue l'une des régions du continent les plus importantes, notamment du fait de son rôle géostratégique. Celui-ci a poussé les puissances européennes à s'installer le long des côtes de cette région au XIX^e siècle, il reste toujours d'actualité et sans doute il s'est renforcé. L'affrontement que se sont livrés les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la Corne, manifeste à lui seul l'intérêt de la région.

Les intérêts qui motivent la présence française sont d'ordre économiques, politiques et stratégiques.

3.1 Des enjeux économiques

La France importe le quart de tout ce qu'exporte l'Afrique et 1/3 des investissements français y sont réalisés. Paris met en place une banque spéciale pour les investissements en Afrique : l'Agence française de

développement, montrant ainsi l'attention toute particulière portée au continent.

Nous restons en Afrique parce que cela rapporte. Alors que la France réalise un bénéfice de 37 MdF sur les 830 MdF d'exportation avec l'UE, elle dégagne un excédent de commercial de 27 MdF sur seulement 120 MdF dans son commerce extérieur avec l'Afrique.

L'Afrique fournit, par rapport à la production mondiale, une proportion importante des matières premières suivantes : diamant (75%), or (70%), cobalt (70%), vanadium (50%), platine (46%), chrome (36%), manganèse (30%), cuivre (20%), uranium (20%). Ces richesses sont pour l'essentiel concentrées en Afrique australe : Afrique du sud, Namibie, Angola, Zambie, Zaïre. Pour ce qui est des hydrocarbures, des phosphates, du fer et de l'uranium, le Maghreb et son immédiate proximité constituent une zone non négligeable (Maroc, Sahara occidental, Mauritanie, Niger, Algérie, Lybie).

L'importance de ces matières premières est fondamentale pour l'économie des pays industriels, particulièrement européens. L'accès et le contrôle de ces gisements sont l'une des raisons déterminantes de la présence des pays occidentaux sur le continent africain. Tel est l'enjeu africain.

Plus particulièrement, la Corne recèle d'importantes ressources naturelles : pétrole, gaz, ressources hydrauliques, agriculture, élevage, minerais très divers (or, tungstène).

3.2 Des enjeux politiques

La France a intérêt à poursuivre une politique africaine ambitieuse, car elle y gagne économiquement et diplomatiquement. C'est en effet sa présence en Afrique qui permet à la France de garder son statut de puissance planétaire. Le seul terrain sur lequel la France peut être encore un leader sur le plan international reste l'Afrique.

L'Éthiopie, peuplée aujourd'hui d'environ 60 millions d'habitants, deviendra probablement une puissance régionale, grâce à son poids démographique, son histoire multi-séculaire et sa culture prestigieuse, ainsi que ses richesses naturelles.

La France possède un atout significatif : sa présence militaire à Djibouti et les relations étroites et cordiales entretenues avec ce pays. Elle dispose d'un outil de coopération très puissant, notamment en matière d'enseignement, de recherche et de formation, qui peut être utilisé au

bénéfice de l'ensemble de la région et plus particulièrement de l'Ethiopie et de l'Erythrée.

Djibouti représente pour la France la porte d'entrée sur l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

3.3 Des enjeux stratégiques

La mer Rouge constitue le trait d'union entre la Méditerranée, l'Océan Indien et l'île de la Réunion. La Corne représente une zone charnière entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe. L'étroitesse du détroit de Bab-el-Mandeb, extrémité sud de la mer Rouge, débouchant sur le golfe d'Aden, et au delà l'Océan Indien en fait une zone facilement menacée.

Son contrôle est pourtant fondamental. La stratégie de la France dans l'Océan Indien ne pourra pas se développer si son accès est difficile. Le trajet naturel passe par la Méditerranée, le canal de Suez et enfin la mer Rouge.

Le détroit de Bab-el-Mandeb est plus vulnérable que le canal de Suez qui n'est entre les mains que d'un seul pays, l'Egypte. Les riverains du détroit sont loin de s'entendre entre eux : Erythrée et Djibouti du côté africain, Yemen sur le versant arabe. Jusqu'à présent la navigation n'a cependant connu aucun problème grave mais le détroit reste une zone sensible.

Le golfe de Tadjourah qui englobe les rades de Djibouti et de Obok peut sans peine accueillir un nombre important de navires et les protéger. Il représente un abri naturel qu'il est intéressant de contrôler car il peut accueillir aussi bien des navires de guerre que des pétroliers en provenance ou à destination du Golfe persique.

La mer Rouge reste aujourd'hui une des plus importantes voies de navigation mondiale, notamment du fait du transport Europe-Asie. L'essentiel des produits acheminés par cette voie est constituée de pétrole.

La présence militaire à Djibouti permet également de préserver un point d'appui vital pour la stratégie régionale de la France.

Il permet une projection en direction de l'ouest vers la zone des Grands lacs et du Zaïre aux importantes richesses naturelles. Vers l'Est, il permet de prendre pied sur la péninsule arabe. Enfin, il représente un soutien précieux pour des actions navales en direction de l'île de la Réunion et de l'océan Indien.

IV Quelle stratégie pour la France ?

La stratégie que la France pourrait mettre en œuvre dans la Corne de l'Afrique doit s'inscrire dans le cadre des orientations nouvelles données à notre politique africaine et à notre coopération.

Avant de proposer une stratégie spécifique à cette région nous apporterons des précisions sur la nouvelle politique africaine menée par Paris, sur le concept RECAMP (REnforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) ainsi que sur la coopération.

4.1 La nouvelle politique africaine de la France

Trois principes dirigent la nouvelle politique africaine de notre pays : fidélité, non-ingérence et surtout non-indifférence.

Fidélité à un certain nombre d'engagements précis, concernant la coopération et les accords de défense.

L'Afrique reste une priorité de l'action extérieure de la France. Notre pays inscrit sa politique africaine dans le cadre de la fidélité à un continent auquel l'attachent des liens anciens. Mais, conscient que ses liens privilégiés avec l'Afrique francophone ne devaient pas le conduire à ignorer le reste du continent, il a entrepris depuis plusieurs années une ouverture progressive vers les pays lusophones, hispanophones et anglophones d'Afrique.

Non-ingérence car nous ne voulons plus intervenir dans un pays sans que cela soit décidé et voulu par nos partenaires. Sur un plan juridique, les justifications de nos interventions militaires peuvent être de plusieurs ordres :

- la légitime défense (art. 51 de la Charte des Nations Unies) ;
- le consentement à l'intervention. L'appel des autorités de l'Etat demandeur devrait s'avérer comme l'arme juridique absolue car ayant pour effet de faire disparaître l'intervention. Nous n'exerçons aucune contrainte, et nous ne substituons pas notre autorité à celle de l'Etat demandeur ;
- l'intervention d'humanité contre un Etat qui viole de manière permanente et grave certains droits reconnus aux particuliers dans toute communauté civilisée. Elle doit être distinguée de l'intervention au profit de ressortissants qui est

l'expression des obligations qui découlent du lien de nationalité. Cependant, chaque fois qu'un Etat intervient au nom de l'humanité, il peut être soupçonné de tenter d'imposer sa propre conception du bien et du juste.

On peut estimer que lorsque la France intervient en Afrique elle agit pour son propre compte et s'efforce de conformer son comportement à la légalité internationale. La suspicion pèse néanmoins toujours sur ce type de justification dont la légitimité sera systématiquement contestée.

La légitimité est retrouvée si l'intervention a lieu non pas pour le compte de l'Etat mais pour le compte de la communauté internationale. Ainsi, la France recherche systématiquement un mandat de la part de l'ONU ou tente, à défaut, de trouver des solutions avec les Etats africains sous le couvert de l'OUA.

Non-indifférence enfin, en impliquant la communauté internationale. La France développe une solidarité active avec l'Afrique dans les instances internationales, pour éviter que le monde développé ne s'en désintéresse et pour que l'aide publique au développement soit maintenue à un niveau suffisant.

Depuis trois ans, après avoir appelé en juin 1996, au Sommet du G7 de Lyon, les pays les plus industrialisés à augmenter leur aide à l'Afrique, et obtenu que soit défini un nouveau partenariat global entre pays en développement, pays développés et institutions multilatérales, la France a plaidé, lors des assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, pour de nouveaux progrès dans le traitement de la dette. Elle y a obtenu de ses partenaires une augmentation sensible du pourcentage de dette pouvant être annulée en Club de Paris ("termes de Lyon"). Le Sommet du G8 de Cologne a été l'occasion d'annoncer de nouvelles mesures substantielles en vue d'alléger le poids de la dette des pays pauvres les plus endettés.

Ces trois axes reposent sur des bases politiques qui sont inédites.

En France, tout d'abord, avec la professionnalisation des armées et en Afrique, ensuite, avec la mise en place progressive d'un système de sécurité collective régional.

La professionnalisation des armées françaises conduit notre pays à reconsidérer complètement son déploiement sur le continent africain. Le dispositif s'organise maintenant autour de cinq bases et de trois groupements de forces centrés sur Djibouti, le Tchad et le Sénégal. Le volume des forces prépositionnées passant de 6300 hommes aujourd'hui à 5600 en 2002.

L'émergence d'un système africain de sécurité collective est soutenue par la France qui finance cette initiative au travers du concept RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix).

4.2 Le concept RECAMP

La France appuie une approche régionale de règlement des conflits : le concept RECAMP, renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. Il s'agit là d'un concept ambitieux : permettre à la plupart des pays africains, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA, de participer de manière significative à des opérations de maintien de la paix sur leur continent et de contribuer au maintien de la paix dans le monde. Cela se traduit par la préparation de bataillons africains dans le but de constituer une unité d'intervention de la taille d'une brigade.

Trois axes sont définis.

Le premier d'entre eux est la formation. La France, en réponse aux pays africains qui en font la demande, envoie des détachements d'instruction opérationnelle (DIO) ou technique (DIT), destinés à former des soldats africains aux missions de maintien de la paix.

Le deuxième axe de développement est l'entraînement. Des exercices multinationaux de maintien de la paix sont conduits tous les deux ans : exercice Guidimakha en 1998, rassemblant huit pays de la sous-région, exercice Gabon 2000 qui vient de se terminer. Entre chacun de ces grands rendez-vous, des exercices d'état-major ainsi que des séminaires permettent d'en tirer les expériences. Pour ces exercices, la participation française repose essentiellement sur le dispositif français en Afrique.

Le troisième domaine d'action du concept réside dans le prépositionnement de matériel sur le continent africain. Ainsi ont été mis en place à Dakar les matériels nécessaires à l'équipement d'un bataillon : une centaine de véhicules et un hôpital de campagne. Stocké auprès de nos forces stationnées au Sénégal, cet équipement est à l'usage de tous les pays de la sous-région qui se porteraient volontaires pour une opération de maintien de la paix. Les mêmes matériels sont en cours de mise en place à Libreville et il est prévu d'en faire de même à Djibouti en l'an 2000.

Avec RECAMP, la France dispose d'un outil cohérent avec sa nouvelle politique africaine. Sa mise en place dans la Corne de l'Afrique

doit rester un objectif prioritaire, l'instabilité de la région justifiant pleinement un tel dispositif.

4.3 La coopération renouvelée

4.3.1 L'aide au développement

Au cours des dernières années, les objectifs et les instruments de la coopération se sont diversifiés, prenant en compte les évolutions du monde contemporain : aspirations à la démocratie, ouverture croissante des marchés, disparition des zones d'influence traditionnelle, différenciation plus marquée au sein de l'ensemble des pays en développement, acuité grandissante des problèmes d'environnement, effets de l'intégration européenne.

Dans ce contexte, le Gouvernement a engagé une réforme de la coopération française. Cette réforme vise à conférer davantage d'efficacité et de cohérence à l'action extérieure de la France et à souligner l'importance de la coopération en tant qu'instrument et expression de notre politique étrangère. Le rapprochement entre les services actuels du Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie et ceux du Département a été officialisé le 1er janvier 1999, sous l'autorité du Ministre des Affaires étrangères, et a conduit à la constitution d'un ensemble diplomatique unique. Le Ministre chargé de la coopération et de la francophonie est à présent délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères. Cette rationalisation politique et administrative s'accompagne d'une réaffirmation de la fidélité de la France à ses solidarités traditionnelles, en particulier avec les Etats d'Afrique francophone.

La France, qui entend maintenir des flux substantiels d'aide publique au développement, s'attache à leur plus grande cohérence, à leur efficacité accrue et à une meilleure maîtrise de la dépense publique.

Ainsi, l'aide bilatérale est sélective et concentrée sur une zone de solidarité prioritaire, qui comprend les pays les moins développés en termes de revenus et n'ayant pas accès aux marchés de capitaux. Les contours de cette zone ont été fixés en comité interministériel et pourront évoluer à la suite de décisions gouvernementales en fonction de critères politiques et économiques. Lors de la mise en place de la réforme, l'ensemble des pays bénéficiant actuellement des crédits du FAC a été inclus dans cette zone : 54 pays font partie de la ZSP en 1999, dont 41 appartiennent à l'Afrique subsaharienne.

Hors de celle-ci, notre coopération poursuit essentiellement un objectif de présence politique et économique. Elle est confortée par un recours accru à l'aide multilatérale, notamment européenne. La vocation à l'universalité de notre coopération culturelle, scientifique et technique est également réaffirmée.

Le renforcement de la coordination interministérielle s'est traduit par la création d'un Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) dont le secrétariat est assuré conjointement par le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre de l'Economie et des Finances.

D'autre part, afin de permettre aux représentants de la société civile (ONG, fondations, journalistes, représentants de collectivités locales) de donner un avis consultatif dans des domaines où ils interviennent de façon croissante, et afin de favoriser une convergence de leur action avec celle de l'Etat, un Haut Conseil de la Coopération internationale a été créé.

Enfin, la Caisse Française de Développement, qui a pris le nom d'Agence Française de Développement, est devenu l'opérateur pivot des programmes d'aide au développement, le Ministère des Affaires étrangères conservant, pour l'essentiel, la gestion de l'aide aux secteurs institutionnels et de souveraineté (justice, défense, police, etc).

4.3.2 La coopération militaire

La formation des cadres officiers et sous-officiers des armées et des gendarmeries des pays africains est la priorité de la Mission militaire de coopération.

Cette formation est effectuée en France dans les écoles militaires françaises à l'occasion de stages réguliers ou de cours spéciaux et en Afrique dans les écoles nationales à vocation régionale ou non, avec l'aide de la Mission militaire de coopération.

Au total, la MMC consacre plus de 205 MF à la formation des cadres des armées africaines aussi bien en France que sur le continent africain soit environ 33 % de la totalité de son budget. Ceci prouve l'effort essentiel consenti par la MMC à la formation des cadres.

La formation dans les écoles françaises s'adresse principalement à des personnels de haut niveau (officiers et sous-officiers spécialistes) et constitue un investissement pour le long terme. Après avoir atteint un maximum de 2 200 en 1987, du fait de l'augmentation des coûts d'un certain nombre de formations hautement spécialisées (de 20 à 400%), le nombre de stagiaires a progressivement diminué, pour se stabiliser à

1200 en 1998. Il est néanmoins prévu de maintenir ce volume à l'avenir tout en transférant un plus grand nombre de stages en Afrique : l'objectif étant de former à l'horizon de l'an 2002, 50% des stagiaires africains sur le continent.

L'enseignement et la formation dispensés en France portent sur plusieurs domaines : l'enseignement militaire supérieur du 1er et du 2ème degré, les cours d'application, les cours de formation initiale, les stages de spécialités.

En outre, afin de répondre plus complètement aux nombreuses demandes de formation en France, de nouvelles filières spécialisées et adaptées aux besoins spécifiques des pays partenaires ont été développées dans les écoles militaires françaises : le cours spécial de l'école de l'air (CSEA) à Salon de Provence, le cours spécial de l'école navale (CSEN) à Lanvéoc Poulmic, le cours supérieur international de gendarmerie (CSIG) à Melun, le cours supérieur du commissariat de l'armée de terre (COSCAM) à Montpellier.

En complément de la formation dans les écoles françaises, la Mission militaire de coopération soutient le développement de la formation des stagiaires africains en Afrique.

Dans ce but, la MMC soutient les écoles et centres d'instruction militaires des différents pays où servent des instructeurs français. En outre, elle encourage et aide les pays africains à coordonner leurs efforts pour développer des écoles nationales à vocation régionale.

Ces écoles spécialisées accueillent des stagiaires et des instructeurs de pays voisins. Fortement aidées par la Mission militaire de coopération, ces écoles proposent un enseignement de même niveau et de même qualité que celui dispensé dans les écoles françaises correspondantes mais adapté aux réalités et moyens locaux.

En 1998, 7 écoles fonctionnent sur le continent, essentiellement en Afrique de l'Ouest et dans chacune d'elle des assistants militaires techniques (AMT) occupent des postes d'encadrement ou d'instructeurs.

La majorité des pays africains disposent à l'échelon national, d'écoles ou de centres d'instruction militaires où est formée une partie de leurs cadres.

Le ministre délégué à la coopération et à la francophonie y détache plus de 100 officiers et sous-officiers instructeurs et spécialistes. Ces écoles ou centres d'instruction sont placées sous commandement local.

Les inflexions ainsi apportées à chacune des composantes de notre politique africaine forment un ensemble, qui vise à une meilleure adéquation de nos pratiques et de nos instruments à l'évolution d'un continent dont la France est le premier partenaire, et où ses intérêts n'ont cessé de croître et de se diversifier.

4.3 Une stratégie spécifique

Les propositions de stratégie dans la Corne de l'Afrique doivent s'inscrire résolument dans le contexte de la nouvelle politique africaine de la France.

Cette stratégie doit prendre en compte de multiples facteurs.

En premier lieu, l'instabilité que connaît la région. Le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée n'est pas encore résolu, la Somalie est dans un état politico-économique alarmant.

Ensuite, Djibouti est l'objet des convoitises de deux de ses voisins, l'Arabie Saoudite et l'Ethiopie.

Depuis l'indépendance de Djibouti, Riad a déployé beaucoup d'efforts pour s'y implanter. Elle a encouragé la jeune république à rejoindre la Ligue arabe et à adhérer à de nombreuses institutions islamiques. Elle a multiplié les prêts et les investissements. Maintenant l'arabe est devenu avec le français une des langues officielles du petit Etat. La répartition des tâches entre les deux pays semble tourner de plus en plus à une sourde concurrence dans les domaines politiques et culturels. Les Saoudiens ne cachent plus leur désir de voir l'arabe s'imposer comme unique langue officielle et surtout ils ne cessent de s'opposer à l'occidentalisation de Djibouti-ville.

L'Ethiopie, depuis l'indépendance de l'Erythrée qui la prive d'un accès à la mer, exerce une menace potentielle sur la république de Djibouti. La tentation reste forte de s'emparer du port de Djibouti qui, par sa localisation et ses infrastructures, vaut mieux que tous les ports érythréens.

Si la France commettait l'erreur de baisser sa garde pour des raisons budgétaires ou politiques, et émette ainsi des signaux de désintérêt ou de faiblesse, les futurs dirigeants éthiopiens pourraient envisager de récupérer Djibouti en favorisant l'antagonisme traditionnel entre les Afars et les Issas. La petite république risquerait alors de sombrer dans une guerre civile dont Addis-Abeba profiterait pour s'imposer en pacificateur.

Enfin, la situation économique désastreuse des pays de la Corne doit être prise en considération.

La France peut diriger son action selon plusieurs axes :

4.3.1 Une stratégie militaire

Face à une situation intérieure instable à Djibouti, la France pourrait être tentée, à terme, de quitter le territoire et de centrer son dispositif en direction de la Réunion.

Ce serait une lourde erreur.

Jusqu'à présent, ni l'Erythrée ni l'Ethiopie n'ont tenté d'action militaire à l'encontre de la république de Djibouti, la présence militaire française les en dissuadant. Récemment, des menaces ont pesé lorsque l'éventualité d'un bombardement du port par les forces aériennes d'Asmara a été évoquée. La France a alors renforcé son dispositif défensif par la mise en place de batteries de défense sol-air supplémentaires et l'envoi d'une frégate anti-aérienne. L'Erythrée accusait le gouvernement de Djibouti de prendre parti dans le conflit en ouvrant largement l'accès de son port à Addis-Abeba.

La France doit donc maintenir une présence militaire significative dans la région ou, tout au moins, donner un signal fort de son intérêt pour les questions de sécurité. A ce titre, le concept RECAMP est à même de conforter la présence de la France à moindre coût. Il faut alors prépositionner l'équipement d'un bataillon africain de maintien de la paix et un hôpital chirurgical de campagne, à l'image de ce qui a été déjà réalisé à Dakar. Un tel dispositif permettrait de compenser la réduction globale des effectifs français prépositionnés programmée à l'horizon 2002.

La France orienterait ainsi résolument sa coopération militaire vers un accroissement des capacités des armées africaines au maintien de la paix. En effet, lorsqu'un conflit éclate, la sous-région est le cadre privilégié pour tenter d'empêcher l'extension de la crise. Elle apparaît maintenant comme l'élément de base, l'élément stabilisateur autour duquel peuvent s'articuler les différentes phases d'un processus de paix.

4.3.2 Une stratégie de coopération économique et culturelle

L'Erythrée, l'Ethiopie et Djibouti sont des pays avec des ressources importantes mais insuffisamment exploitées.

Ce sont des pays pauvres et nous avons le devoir de participer à leur développement. Nous devons apporter nos connaissances, notre savoir faire, à leur mise en valeur.

En matière agricole, compte tenu de notre expérience africaine, il faut les aider à assurer dans un premier temps leur auto-suffisance alimentaire et contribuer, avec la Communauté européenne, à leurs nombreuses ressources.

L’Ethiopie, véritable château d’eau de l’Afrique de l’Est, pourrait devenir le grenier de l’Afrique.

L’agriculture représente 55% du PIB et emploie 85% de la population active. Elle se caractérise par un archaïsme très fort en matière de techniques de production et très peu d’outils modernes sont utilisés. Elle ne permet pas d’atteindre la suffisance alimentaire.

Les besoins d’infrastructures en tout ordre sont criants. Dans ces domaines, nous pouvons souligner les compétences de nos industriels qui pourraient participer, dans le cadre de l’Union européenne, à leur réalisation. Nous avons déjà construit la voie ferrée qui relie Addis-Abeba à Djibouti avec la volonté de renforcer nos relations avec l’Ethiopie. Cependant cette volonté est restée inachevée, la réhabilitation de la voie (construite à partir de 1897) ayant été confiée à l’Italie, la SNCF n’ayant manifesté aucun intérêt pour ce marché.

De plus, l’Ethiopie ne possède que deux aéroports internationaux ce qui est notoirement insuffisant pour soutenir les objectifs de développement du pays.

La situation économique de l’Erythrée présente des caractéristiques similaires à celles de l’Ethiopie.

L’agriculture constitue le secteur dominant mais ne permet pas de subvenir aux besoins de la population.

Avec 1170 km de côte le long de la mer Rouge, le pays dispose d’un riche potentiel halieutique. Toutefois, la flotte de pêche est artisanale et ce potentiel pourrait être développé pour l’exportation.

L’outil industriel est obsolète par absence d’investissements et par les méfaits de la guerre de libération.

Aucune représentation fiable des richesses naturelles n’existe et des recherches pétrolières menées en 1996 par des compagnies américaines n’ont pas donné de résultat encourageant.

Le système bancaire est faible ce qui constitue un handicap au développement de l’économie mais, contrairement à l’Ethiopie, l’Erythrée autorise l’implantation de banques privées et étrangères sur son territoire.

La France apporte une aide au développement par le biais de l’Agence française de développement (AFD) en finançant la réhabilitation du système d’adduction d’eau potable de la capitale Asmara, la remise en état de la piste de l’aéroport d’Asmara et en fournissant un appui au secteur de la pêche.

Elle apporte une aide financière au travers du Fonds européen de développement (FED) dont elle est l'un des plus importants contributeurs (25%).

Toutes ces actions sont à poursuivre en prenant soin de leur donner une bonne visibilité, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Djibouti ne peut fonder son développement économique sur aucune richesse naturelle : l'agriculture est extrêmement réduite en raison du climat très chaud et de la faiblesse des pluies, le pays ne dispose pas de richesses minières ou pétrolières.

Cependant, Djibouti possède un atout de taille, sa situation géographique exceptionnelle : 25% du commerce mondial transite par la mer Rouge et le pays est doté d'infrastructures portuaires, routières, ferroviaires et aéroportuaires de bonne qualité. Il représente le port naturel de l'Ethiopie et au delà de la Corne de l'Afrique.

Toutefois, le port, qui est appelé à prendre de l'importance, implose actuellement en raison de l'insuffisance de ses équipements et de l'archaïsme de sa gestion. Une délégation singapourienne est repartie en faisant remarquer que chez eux un port de taille et de niveau d'équipement équivalent traite deux fois plus de conteneurs !

Djibouti est l'un des pays les plus aidés par la France : 1400 francs par an et par habitant. De plus, pour aider la République à faire face aux difficultés économiques engendrées par la réduction du dispositif militaire, une aide exceptionnelle de 65 millions de francs a été allouée en 1999.

Sur le plan culturel, la France s'attache à renforcer sa présence dans la région.

En Ethiopie, le dispositif français repose sur l'Alliance franco-éthiopienne d'Addis-Abeba, principal établissement d'enseignement du français, le lycée franco-éthiopien d'Addis-Abeba, créé en 1948, l'école de l'Alliance française de Dire Dawa qui scolarise 600 élèves de la maternelle à la classe de 3^{ème}

Le français a longtemps été la langue de l'élite éthiopienne, mais elle est fortement concurrencée aujourd'hui par l'anglais.

Certains projets pourraient accroître la diffusion de la langue française comme la création d'une licence de français à l'Université d'Addis-Abeba, l'organisation de stages pédagogiques locaux avec la participation de formateurs français en provenance de Djibouti.

En République de Djibouti, le Centre culturel Arthur Rimbaud, ouvert en 1997, est un outil précieux pour la diffusion de la langue et de la culture françaises.

L'enseignement de notre langue est absent du système érythréen. Il s'agit donc de l'objectif principal de notre coopération culturelle avec ce pays. L'Alliance française qui a ouvert ses portes en 1993 constitue l'unique pôle de coopération linguistique et éducative en Erythrée.

L'intérêt de notre coopération, économique ou culturelle, est primordial pour conforter notre présence dans la région. Cependant, il faut bien prendre conscience que la manière de donner est plus importante que ce que l'on donne.

Ainsi, en ce qui concerne l'Ethiopie, rappelons que ce pays n'a jamais été colonisé, à l'exception d'une très courte période. La susceptibilité de ce grand peuple est donc à prendre en compte car il est très sensible à ce qui pourrait ressembler à une atteinte à son indépendance.

A long terme, la France pourrait mener des actions dans différents domaines :

- développer l'agriculture, notamment en Ethiopie dont la population a augmenté considérablement ces dernières années alors que la production agricole est stagnante,
- faciliter les synergies entre Addis-Abeba et Djibouti en facilitant les communications par routes et chemin de fer,
- favoriser le développement de la langue française par la création d'un enseignement supérieur de français à l'université d'Addis-Abeba afin notamment de permettre la renaissance d'un vivier de professeurs de français,
- intensifier les échanges culturels avec les pays de la Corne en prenant appui sur les structures existantes, en encourageant le tourisme et en réactivant l'intérêt pour cette zone dans la cadre de la Maison de l'Afrique à Paris.

4.3.3 Une stratégie politique

La nouvelle politique africaine de la France est en cohérence avec la réduction des moyens militaires prépositionnés.

Le principe de la non-ingérence dans les affaires africaines signifie que nous ne voulons plus intervenir dans un pays sans que cela soit décidé et voulu par nos partenaires. Nous agissons en accompagnement de ces derniers. L'ambition de cette politique est de s'inscrire dans un cadre multilatéral, multinational, dans un partenariat avec les institutions internationales, à savoir les Nations Unies et l'OUA.

C'est une ambition très importante car elle permet de réintroduire la communauté internationale dans un champ dont elle s'est désintéressée depuis l'échec des opérations en Somalie.

La réduction de notre dispositif militaire en Afrique est alors compensée par une nouvelle politique de coopération et par une politique volontaire dans le domaine du renfort des capacités africaines en matière de maintien de la paix.

Sur ce point, la stratégie que la France doit suivre est d'impliquer d'autres pays dans cette démarche. Elle peut jouer un rôle fédérateur dans cette entreprise, aidée en cela par son expérience de l'Afrique. Il serait en effet regrettable d'assister à un excès de puissances extérieures agissant de manière désordonnée et qui ne poursuivraient que des intérêts particuliers. Il s'agirait alors d'une nouvelle forme de colonisation.

Dans la Corne de l'Afrique ces puissances sont nombreuses. L'Arabie Saoudite tente avec beaucoup d'assiduité de s'implanter à Djibouti, les Américains soutiennent l'Ethiopie mais également l'Erythrée, à l'image des puissances européennes comme l'Italie, l'Allemagne et les pays nordiques qui entretiennent des relations économiques privilégiées avec ces deux pays.

La présence saoudienne est à considérer avec prudence au moment où le prosélytisme islamique et la montée de l'anti-occidentalisme à Djibouti fusent.

La France doit consolider sa politique d'ouverture vers tous les pays de la Corne et en particulier vers l'Ethiopie qui sera à terme la puissance la plus importante de la région.

Notre pays a joué un rôle stabilisateur incontestable jusqu'à présent, il lui appartient de l'amplifier en légitimant sa présence au travers des institutions internationales.

V Conclusion

Depuis la décolonisation, la France s'est intéressée essentiellement, en Afrique, aux pays francophones. Elle tend maintenant à s'ouvrir à l'ensemble du continent africain.

Notre nouvelle politique africaine est conduite selon trois axes principaux : fidélité à nos engagements concernant la coopération et les accords de défense, non-ingérence dans les affaires africaines mais sans désengagement, non-indifférence qui amène la France à faire partager à la communauté internationale son souci en matière de sécurité du continent.

La Corne de l'Afrique est une des plus pauvres du continent africain et également une des plus déstabilisées.

Nous y avons des intérêts stratégiques et nous devons entretenir de bonnes relations avec les pays qui la constituent.

Notre présence militaire est reconnue sur la scène internationale comme étant un facteur de stabilité pour la région.

Cependant, des menaces s'exercent sur cette présence. Elles viennent d'une part de l'Arabie saoudite qui aimerait nous remplacer à Djibouti, d'autre part des pays de la Corne qui sont animés d'intentions qui leur sont propres. Ainsi, l'Ethiopie cherche à pérenniser un accès à la mer, l'Erythrée n'apprécie pas le soutien accordé par Djibouti à son adversaire et pourrait nous accuser de prendre parti dans le conflit qui les oppose, la Somalie peut générer des troubles internes, une partie de l'ethnie somali étant située sur le territoire de la République de Djibouti.

Nous devons donc développer une stratégie qui réponde à ces multiples menaces.

Tout d'abord, il conviendrait d'appliquer le concept RECAMP à la région. Sous couvert de l'OUA cela permettrait à la France d'impliquer les Etats africains dans la recherche d'une solution aux multiples conflits qui secouent la Corne depuis de nombreuses années.

Ensuite il faudrait intensifier les actions en matière de coopération militaire, économique et culturelle avec tous les pays de la région avec un effort particulier en direction de l'Ethiopie, future puissance régionale.

Les actions qui pourraient être entreprises sont les suivantes :

- Accentuer la coopération militaire avec l'Ethiopie,
- Développer l'agriculture,
- Faciliter les synergies entre Addis-Abeba et Djibouti,

- Favoriser le développement de la langue française,
- Intensifier les échanges culturels et artistiques.

Enfin, sur le plan politique, il serait judicieux d'impliquer l'Union européenne dans cette région. Un certain nombre de pays y sont déjà présents, mais il faut maintenant fédérer les énergies. La France, de part sa connaissance de la Corne de l'Afrique a un rôle éminent à jouer dans ce domaine.

La présence de la France dans la Corne de l'Afrique est plus que jamais indispensable. Indispensable pour nos intérêts stratégiques certes, mais surtout indispensable pour la stabilité de l'ensemble de la région qui n'est pas encore en mesure d'assumer toute seule un retour à la paix. Les tensions y sont encore trop fortes, les moyens économiques trop faibles, les Etats trop déstabilisés.

La France dispose d'outils adaptés pour aider au retour à la stabilité, le concept RECAMP en est un, mais également d'une certaine légitimité diplomatique par ses efforts à n'agir que dans le cadre d'instances internationales comme l'OUA ou l'ONU.

Notre pays peut et doit faire entendre sa voix pour les années à venir dans la Corne de l'Afrique.

Bibliographie

- « L'Afrique sub-saharienne – Sécurité, stabilité et développement ».
SGDN.

- Avis et rapports du Conseil économique et social.
« Quelles relations avec les pays situés dans la zone du détroit de Bab-el-Mandeb ».
Les éditions des Journaux officiels.

- Stratégique n°55.
Fondation pour les études de Défense nationale.

- « La France militaire et l'Afrique ».
André Dumoulin.
N°224-225 de la collection les livres du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité.

- « Géostratégie de l'océan Indien ».
Hervé Coutau-Bégarie.
Bibliothèque stratégique – Edition Economica.

- « Stratégies en Afrique au sud du Sahara ».
Revue « Défense nationale ».
Juillet et Août-septembre 1998.

- « Naissance des Etats africains »
Hélène d'Almeida-Topor.
Edition Casterman-Giunti

- L'Afrique réelle n°23-24 printemps-été 1999.

- « Afrique-France 98, la sécurité en Afrique ».
Défense Actu n°15 du 12 décembre 1998

- Internet :

Le site de l'OUA :

<http://www.oau-oua.org>

Le site du Ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Le site du Monde diplomatique :

<http://www.monde-diplomatique.fr/index.html>